

# L'AMI DE LA RELIGION

## DE LA PATRIE.

### JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 11 JANVIER, 1850.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

**SOULIERS** pour DAMES  
et **BOTTINES** de **CAOUTCHOUC**, MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

**Depot americain de Caoutchouc,**

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du sous-signé.

**15,000** PAIRES de Souliers communs de Caoutchouc, de bonne qualité, style originale, pour Dames et Messieurs. Se vendent que 2.64 par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de divers grandeurs, sont offerts en vente, aux prix: depuis 2s. 10 1/2 jusqu'à 6s. 3 1/2. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs. Stippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offerts en Canada. Pour argent comptant.

Depot de Caoutchouc. Rue Ste. Famille. Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.

DEPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT BASSE-VILLE.

AVIS.

VENTE du soir par le sous-signé. Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc. etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'hiver.

Conditions.—COMPTANT.

P. O'DOUD,

Québec, 16 mai 1849.

E. & C.

EN VENTE.

## CALENDRIER

### ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclésiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra par l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,

UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un

TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 gros.) 21s. 6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

**Dr. GIROUX,**

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,

Frères du Marché de la Haute-Ville,

Q U É B E C .

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

**H. S. DALVIN,**

MARCHAND DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE

Québec, 6 juin 1849.

**G. TALBOT.**

A établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, à la Ville de Québec, 5e porte de la Cour. — n. 1, 1849.

**M. PATRY** architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 20 Oct. 1849.

Nouvel Établissement.

LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papetter.

RUE BUADE, 9 RUE BUADE. Haute-Ville, Haute-Ville.

QUEBEC.

Il vient de recevoir par le *CANADA*, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et de Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encrriers, Pupitre portatif, Porte feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE SIEGE DE CANDIE,

ou LES GALERIES

du

Palais-de-Justice (\*)

(Suite et Fin.)

LA TÊTE DU CHEVALIER DE QUÉLUS.

La jeune épouse, triste et réignée, dévorait ses pleurs et soupirait après le tranquille séjour qu'elle venait de quitter pour prendre une chaîne... qui n'était point de fleurs, quand, un mois à peine après son mariage, le chevalier de Québus, protégé par M. de Louvois, reçut un ordre secret de ce ministre pour aller en Alsace et y faire des recrues pour le régiment nouveau que l'on formait alors. M. de Québus s'acquitta de cette mission, qui ne dura pas moins de dix-huit mois, et était sur le point de revenir à Verdun, quand, le 24 juin, sa femme, lorsqu'un nouvel ordre du ministre le renvoya à son régiment, qui allait faire un fort détachement pour l'expédition de Candie. Les capitaines tirèrent au sort à qui commanderait les compagnies détachées, et M. de Québus fut désigné par cet aveugle sort pour partir au secours des Vénitiens. Comme M. de Québus, tout bête et tout disgracié de la nature qu'il était, était un fort brave gentilhomme et un soldat aguerri ; comme il possédait surtout une grande dose d'ambition, il se gagna bien de décider l'honneur que la fortune lui faisait, et après avoir écrit à sa jeune femme une lettre fort touchante, et de finesses pressentiments se mêlant à de vagues espérances d'une félicité prochaine, il partit pour Candie.

Tu as fait partie, mon cher Gaston, de cette glorieuse et fatale expédition, je serais donc très-mal venu de te conter ici les actions de vigueur attribuées au détachement du régiment de Lorraine, et les sorties où il se signala le plus ; qu'il te suffise de savoir que Mme de Québus ne reçut pas une seule lettre de son époux du moment où il fut débarqué à Candie, et que d'après les informations successives qu'elle fit prendre auprès de M. de Louvois, de M. de Navailles et de M. le duc de Vivonne, il résulte que M. de Québus a été tué dans l'attaque du 24 juin ; qu'il a été mis par le colonel de son régiment sur la liste des morts ; mais qu'en définitive on ne peut rien affirmer, puisque son cadavre n'a pas été retrouvé, et que le capitaine du régiment de Lorraine peut, ainsi que M. le duc de Beaufort, dont le destin est le même, avoir été enlevé et recélé par les Turcs, dont les usages de guerre diffèrent essentiellement de ceux des puissances chrétiennes.

—Mais Blaise, objecta Gaston, je ne vois pas l'ombre d'un procès dans tout ceci.

—Le procès, le voici, reprit le jeune avocat ; il y a un mois à peu près, un homme couvert d'un uniforme en ambreux la tête horriblement taillée de coups de sabre, maigre, chétif, pouvant marcher à peine, s'est présenté chez Mme de Québus, et lui a dit : " Je suis votre mari, fait prisonnier par les Turcs, j'ai été traité par eux avec la dernière

barbarie ; trois fois j'ai voulu échapper à la captivité, et trois fois repris, j'ai payé par des mutilations affreuses le crime d'avoir voulu recouvrer ma liberté... pour revoir ma patrie... pour vous embrasser, ma chère femme." Et comme Mme de Québus semblait l'écouter avec défiance : " Je suis méconnaissable, continua l'homme je le sais, mais ces papiers, ce brevet de capitaine, ces dépêches confidentielles de M. de Louvois, vos réponses aux lettres que je vous ai adressées de Strasbourg et de Toulouse, vous affirmeront plus encore que mes paroles, que je suis bien le chevalier de Québus, capitaine au régiment de Lorraine et votre légitime époux."

Malgré ces nombreuses et pressantes affirmations, Mme de Québus a persisté et persiste encore à ne pas reconnaître son mari dans ce prétendu captif des Turcs.

—Mais, objecta de nouveau le cabaretier, ce monsieur est-il donc si changé qu'on ne puisse le reconnaître ? Il me semble qu'une femme doit toujours bien discerner son mari.

—Hélas ! madame, répliqua Blaise, quand un homme a le nez et les oreilles coupés, quand son crâne est labouré de coups de sabre et de yatagan, les yeux mêmes de l'amour seraient inhabiles à le reconnaître, jugez si ceux de l'indifférence le pourraient faire.

—Ah ! un trait de lumière ! exclama Gaston en se frappant le front.

Rosalie et l'avocat le regardèrent.

—Qu'avez vous ? dirent-ils en même temps.

Rien, rien, répartit Gaston. Mais voyons, Blaise, quel est le conseil que tu as à me demander ?

—C'est moins un conseil que je te demande qu'un avis que j'ai à te faire, mon ami, dit l'avocat en rougissant. J'aime évidemment Mme de Québus... Au prix de mon sang je voudrais la voir libre... Elle me presse de plaider sa cause au parlement... —Car elle voit dans l'avocat un vengeur... et peut-être un mari, interjura Gaston.

—Et cependant Gaston, reprit Blaise en rougissant de plus en plus, je n'ose me charger de cette cause. Si cet homme était véritablement le chevalier de Québus ! en cas que je gagnasse le procès, je ne voudrais pas avoir à me reprocher la honte et le désespoir d'un galant homme, d'un soldat brave et malheureux. La félicité au prix d'un remords me semblerait trop chèrement achetée ! Que dois-je faire, mon cher Gaston, dans cette fâcheuse alternative ? Puis-je abandonner Mme de Québus à l'avarice et à la lubricité d'un aventurier ? Puis-je, d'un autre côté, nier absolument l'identité d'un homme que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu ? Patrie !

—L'avis à donner est épineux, fit Gaston ; mais, Blaise, Mme de Québus n'avait elle rien remarqué dans la personne de son mari, qui puisse servir à le faire reconnaître ? —Je ignore, répartit l'avocat, elle m'a dit seulement que M. de Québus avait, comme notre célèbre poète Saint-Evremond, un loup sur le sommet de la tête.

—Rosalie, dit Gaston à sa femme, il est temps de vous reposer, montez dans votre chambre. L'histoire de notre ami Blaise est terminée et il n'y a plus rien à attendre. Je reste encore ici quelques instants à causer avec Blaise, je vais vous aller rejoindre bientôt.

La docile épouse ne se fit pas répéter l'invitation ; elle rangea son ouvrage, embrassa son mari et monta dans sa chambre.

Quand Gaston fut seul avec l'avocat : —Mon cher Blaise, lui dit-il, tu te rappelles que le chevalier de Langeac et moi, nous avons rapporté du camp des Turcs trois têtes, d'officiers français tués dans la sortie du 24 juin ?

—Je me rappelle parfaitement, fit l'avocat.

—Ces trois têtes, je les ai là, poursuivit Gaston en indiquant une grande et vaste armoire de noyer que le temps avait rendue semblable à l'ébène ; salées par les Turcs je les ai fait embaumer à Paris, et je les conserve avec une culte religieux. Nous allons les voir ensemble, peut-être dans l'une d'elles trouverons-nous la tête de M. de Québus.

—Dieu l'entende, Gaston, fit l'avocat.

Le cabaretier ouvrit avec précaution son armoire et retira d'une des tablettes supérieures une grande boîte de chêne ornée d'une lame de cuivre sur laquelle on lisait : *martyrs de Candie*.

Le couvercle de la boîte fut enlevé, et les trois têtes apparurent aussi fraîches que sur le champ de bataille. L'ambre, le courage, le mépris de la mort paraissent luire encore sur ces fronts autour desquels la piété de Gaston avait attaché un impénétrable laurier.

Les deux amis, saisis d'abord de respect à la vue de ces tristes débris, commencèrent tout aussitôt leurs investigations O bonheur ! la tête du chevalier de Québus fut la seconde qu'ils visitèrent... Il n'y avait pas à en douter... la loupe s'épanouissait sur ce front martial, qui semblait défier encore le cimetière des Turcs.

—Blaise, dit Gaston, voilà un tête qui te fera gagner une belle cause et conquerra une femme.

La prophétie du splendide maître du cabaret de la Croix de Lorraine ne tarda pas à se réaliser. Blaise Mélian gagna le procès de Mme de Québus avec amende et dépens ; bien plus, le chevalier de Langeac, lieutenant-colonel au régiment de Lorraine, et Gaston Lerouturier, appelés comme témoins, reconnurent dans le prétendu chevalier de Québus ce Maltais qui leur avait vendu les trois têtes françaises dans le camp du grand-visir. Ce misérable, qui avait probablement assassiné M. de Québus (qui n'avait été que blessé dans l'action), s'était emparé de ses papiers de sa correspondance et de ses habits, puis après s'être échappé des mains des Turcs, était venu jouer en France le personnage que vous savez.

Il fut condamné aux galères à perpétuité et les dépêches, contrats, lettres, argent et billets que le Maltais avait soustraits furent restitués par arrêt à Mme de Québus.

Ce procès fameux retentit longtemps au barreau du parlement, et on en parlait encore à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, quand les traditions et les mœurs du vieux barreau étaient encore vivantes aux cœurs des avocats.

On citait surtout cet effet d'audience. Au moment où l'avocat de faux chevalier de Québus cherchait à établir l'identité de son client aux yeux des juges, et défait son adversaire de détruire un seul de ses arguments, en entretenant le tout d'hypothèses peu charitables sur la vertu de Mme de Québus, qui, disait-il, ne se souciait guère de reconnaître pour son mari un homme qui avait tout perdu par la barbarie des Turcs.—Arrêtez le cours de vos suppositions honteuses, s'écria Blaise Mélian, en proie à une vive et profonde indignation, cessez de calomnier et d'injurier, car la calomnie et d'injure sont les armes du lâche. Nous vivons l'existence de M. le chevalier

(\*) Voyez *L'Ami de la Religion*, No. 126, 128, 140, 141, 142, 143, 146, 147, 150 et 151.